



L'Association des PEP 71

Recrute pour les ACT de St Rémy (71100)
(Appartements de Coordination Thérapeutique)
Un(e) Accompagnant(e) Éducatif et Social H/F
(Profil AMP ou AVS accepté)

En contrat à durée indéterminée, à temps partiel,
À 0.50 ETP (soit 17h30/semaine)
À pourvoir dès que possible

Présentation de la structure :

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale nécessitant des soins et un suivi médical. Fonctionnant sans interruption, de manière à optimiser une prise en charge médicale, psychologique et sociale, ils s'appuient sur une double coordination médicosociale.

Les ACT sont à destination de personnes majeures, porteuses, d'une maladie chronique ou évolutive grave, dans l'incapacité d'assumer les soins visant à la traiter du fait de conditions sociales, de l'isolement ou d'une pathologie associée.

Création de poste suite à une augmentation de places : les ACT disposeront de 22 places, dont 16 places dédiées à l'hébergement des personnes réparties sur les communes de Saint Rémy et de Chalon sur Saône et de 6 places dédiées à des ACT Hors les Murs.

Missions :

L'Accompagnant Éducatif et Social a pour missions de

- Stimuler la personne pour maintenir et développer son autonomie
- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie (courses, achats...)
- Soutenir l'accès et le suivi dans le logement en veillant à l'environnement, au confort et à l'entretien du lieu de vie et proposer des aménagements pouvant améliorer son bien-être
- Accompagner la personne à la vie sociale et citoyenne en proposant des activités à visée individuelle ou collective et en suscitant sa participation afin de rompre son isolement et créer ou recréer du lien social
- Développer des actions visant à valoriser la personne et son image

(Liste non exhaustive...)

Modalités d'intervention : appels téléphoniques, entretiens et visites à domicile, accompagnements aux rendez-vous, écoute, soutien à l'expression, reformulation, conseil, éducation, information, orientation éventuelle...

Modalités :

- **Horaires de travail variables, répartis du lundi au samedi**
- Référence Convention Collective du 15 mars 66, reprise de l'ancienneté sur justificatif
- Indice de référence début de carrière : 406
- Salaire mensuel brut pour 1 ETP début de carrière : 1693.76€ soit 846.88€ pour 0.50 ETP
- Indemnité Laforcade1 pour 1 ETP : 238€ soit 119€ pour 0.50 ETP
 - o **Soit un salaire brut global de 1931.76€ pour 1 ETP (965.88€ pour 0.50 ETP)**

Conditions :

- Diplôme exigé : **Diplôme d'État AES, AMP, AVS**
- Expérience(s) bienvenue(s)
- Adhésion aux valeurs des PEP
- Permis véhicule B léger exigé

Établissement médico-social soumis à l'obligation vaccinale Covid19 pour l'ensemble des professionnels.

Les candidatures se présenteront sous la forme d'une lettre de motivation, ainsi que d'un CV, accompagnés des photocopies des diplômes et du permis de conduire (B), ainsi que de tout document jugé utile par les candidats.

Toute candidature incomplète ne sera pas traitée.

Les candidatures devront parvenir **au plus tard le 20/06/2022** par voie électronique à : m.demortiere@pep71.org
Après sélection des candidats retenus ceux-ci seront contactés individuellement pour convenir d'un entretien.